

SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE L'AGRANDISSEMENT ET LA GESTION DU STADE

Direction Générale des Services

PA/

LISTE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU STADE DU 18 OCTOBRE 2022

L'An deux mille vingt-deux, le Dix-Huit Octobre, à 19 H 00.

Le Syndicat Intercommunal en vue de l'Aggrandissement et de la Gestion du Stade à Deuil-la-Barre, légalement convoqué par courrier du 12 Octobre 2022 et, par affichage du 11 Octobre 2022, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Philippe SUEUR, Président.

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le **compte rendu** des Assemblées afin d'assurer l'information rapide du public. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2022, et conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, l'obligation de tenue et d'affichage du compte-rendu des séances est remplacée par l'affichage en mairie et la publication sur le site internet de la commune d'une **liste des délibérations** examinées par l'Assemblée dans un délai d'une semaine à compter de la tenue de la séance.

Délibération 1	Approbation du Procès-Verbal des séances du 12 Avril 2022	ADOPTÉE (Unanimité)
Délibération 2	Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2022	ADOPTÉE (Unanimité)
Délibération 3	Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget 2023	ADOPTÉE (Unanimité)
Délibération 4	Adoption du nouveau Comité Social Territorial et nouvelle formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail commun à la ville et à ses établissements publics	ADOPTÉE (Unanimité)

Publiée le 24-10-2022